

REPUBLIQUE GABONAISE



MINISTRE DE LA PLANIFICATION
ET DE LA PROGRAMMATION DU
DEVELOPPEMENT



SYSTEME DES NATIONS UNIES

Objectifs du Millénaire pour le Développement

PREMIER RAPPORT NATIONAL

Libreville, décembre 2003

SOMMAIRE

| | Pages |
|---|------------|
| Sigles et abréviations | <i>ii</i> |
| Préface | <i>iii</i> |
| Introduction | 1 |
| Les OMD au Gabon | 2 |
| I- Contexte de l'étude | 3 |
| 11- contexte géographique | 3 |
| 12- contexte démographique | 3 |
| 13- contexte politique | 3 |
| 14- contexte économique | 4 |
| II- Mise en oeuvre de la Déclaration du Millénaire | 5 |
| 21- Extrême pauvreté | 5 |
| 22- Enseignement primaire | 9 |
| 23- Egalité des sexes | 12 |
| 24- Mortalité infantile et juvénile | 14 |
| 25- Mortalité maternelle | 16 |
| 26- VIH/SIDA et paludisme | 18 |
| 27- Environnement | 21 |
| 28- Partenariat mondial | 25 |
| Bibliographie | 27 |
| Annexes | 28 |

SIGLES ET ABEVIATIONS

CEDEF : Convention sur l'Elimination de toutes les Formes de Discrimination à l'Egard de la Femme

CNGS : Caisse Nationale de Garantie Sociale

CNSS : Caisse Nationale de Sécurité Sociale

DAS : Direction des Affaires Sociales

DGE : Direction Générale de l'Economie

DSRP : Document de Stratégie de Réduction de la Pauvreté

EBC : Enquête Budget Consommation

EDS : Enquête Démographique et de Santé

IST : Infection Sexuellement Transmissible

MEN : Ministère de l'Education Nationale

MSPP : Ministère de la Santé Publique et de la Population

MST : Maladies Sexuellement Transmissibles

OMD : Objectifs du Millénaire pour le Développement

ONE : Office National de l'emploi

ONU : Organisation des Nations Unies

PNAS : Plan National d'Action Sanitaire

PNLS : Programme National de Lutte Contre le Sida

PNUD : Programme des Nations Unies pour le Développement

RGPH : Recensement Général de la Population et de l'Habitat

SNU : Système des Nations Unies

TBS : Tableau de Bord Social

Préface

En participant et en contribuant activement à la réussite du Sommet Mondial du IIIe Millénaire organisé par l'O.N.U en septembre 2000, le Gabon, représenté par le Président de la République, S.E. E.H. Omar BONGO ONDIMBA, s'est résolument engagé à faire de la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD), un axe majeur de sa stratégie de développement à long terme.

Au cours des deux dernières décennies du XXe siècle, notre pays a engrangé des succès importants en matière de développement et de modernisation économique et sociale ; en plus d'être l'un des pays de tête en Afrique du point de vue du revenu moyen par habitant, il est devenu un pôle de développement économique de l'Afrique centrale ouvert sur le monde et attrayant pour les investisseurs privés. En matière de progrès social, le Gabon a atteint l'un des plus forts taux de scolarisation et d'alphabétisation du continent ainsi qu'une couverture sanitaire appréciable.

Notre pays, à l'instar de tous les pays africains, a vu ses élans de développement entrecoupés par des dynamiques mondiales défavorables comme l'instabilité et la baisse tendancielle des cours des matières premières, les retournements de la conjoncture financière internationale, le poids croissant de la dette extérieure et la réfaction de l'Aide Publique au Développement. Nous entrons ainsi dans la première décennie du IIIe millénaire dans une situation économique menaçante caractérisée par une stagnation des investissements publics et privés, une aggravation de la pauvreté et une grande détérioration de nos acquis économiques et sociaux.

Lorsqu'on examine les indicateurs macroéconomiques et leurs tendances, il apparaît clairement que nous devons diversifier notre économie, la rendre moins dépendante des matières premières et inciter le secteur privé à investir dans de nouvelles filières productives créatrices de valeur ajoutée et d'emplois ; ceci ne peut se faire qu'au prix d'investissements publics judicieux et de l'amélioration de l'environnement de l'entreprise privée. Il sera indispensable d'envisager et de poursuivre ces stratégies en considérant le Gabon comme partie intégrante des marchés du Continent, moteur du NEPAD et économie ouverte sur la mondialisation.

En ce qui concerne les indicateurs sociaux, les plus grandes sources de préoccupation se situent dans les domaines de l'emploi (particulièrement pour la jeunesse), de l'amélioration de l'accès aux soins de santé moderne, de l'accès à l'eau potable, l'expansion rapide du VIH-SIDA et des maladies tropicales chroniques. Le Gabon étant un pays urbanisé à plus de 70%, la stratégie de développement urbain, d'habitat et d'assainissement devra drainer des moyens considérables tant de la part de l'Etat que du secteur privé.

Enfin, réduire la pauvreté de 50% ou plus à l'horizon 2015 suppose des préalables : la finalisation et la mise en œuvre consensuelle de la stratégie de réduction de la pauvreté ; l'instauration d'une gouvernance locale (notamment urbaine) responsabilisant les citoyens et leurs élus ; le respect des règles du jeu républicain et démocratiques par tous ; l'engagement de chacun, du niveau individuel au niveau collectif en passant par la famille.

Ce premier rapport nous permet de mesurer la distance qui nous sépare des voies que nous devons emprunter pour réussir ; il nous appartient maintenant, à travers l'élaboration du Document de Stratégie de Réduction de la Pauvreté (DSRP), de montrer notre engagement à mettre en œuvre ensemble le projet de société qui permettra à notre pays d'effectuer le sursaut auquel nous aspirons tous.

Jean-François NTOUTOUME EMANE
Premier Ministre,
Chef du Gouvernement

Introduction

Le Gabon est un pays aux immenses ressources naturelles qui a atteint l'un des plus forts taux de PIB par habitant (4000 \$) d'Afrique. Son potentiel de développement humain est ainsi très important à réaliser.

Des progrès indéniables dans le domaine du développement humain y ont été engagés. En témoignent le taux de scolarisation universel et l'accès de la majorité aux soins de santé primaire. L'espérance de vie à la naissance est, elle, passée de 47 ans en 1970 à 54 ans actuellement ; le taux de mortalité infantile a baissé de 25% entre 1970 et 2000 et l'alphabétisation s'est accrue de plus de 60% chez les adultes.

Les autorités sont, toutefois, conscientes que les richesses sont très inégalement réparties. Plus de 60% des Gabonais vivent, en effet, avec moins de deux dollars par jour. De plus, avec la crise économique caractérisée par le rétrécissement des revenus de l'Etat et le poids de la dette, le chômage s'élève aujourd'hui à plus de 20% de la population active et la pauvreté absolue (seuil de 1 \$ par jour) atteint 20% de la population. S'ajoute à cette tendance à la dégradation du niveau de vie la progression du VIH/ SIDA dont le taux de prévalence atteint en moyenne 7,7%.

Avec une population d'environ 1.200.000 habitants vivant à 75% dans les quatre premières villes du pays et un taux de croissance de 2,5%, les problèmes d'habitat, d'eau potable courante et d'assainissement sont cruciaux ; de même que les questions de l'agriculture vivrière et de l'autosuffisance alimentaire. La stagnation, voire le recul des investissements publics, notamment dans les secteurs sociaux ces cinq dernières années, laisse ainsi entrevoir une dégradation des acquis sociaux du système économique gabonais.

Percevant avec justesse tous ces défis, le Gouvernement a pris comme axe majeur de sa politique de développement à long terme, la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD). De fait, sans appartenir à la liste des Pays Pauvres Très Endettés (PPTE), le Gabon, par l'action de son gouvernement, s'est engagé à réaliser un Document de Stratégie de Réduction de la Pauvreté (DSRP).

Ce premier rapport sur les OMD donne la mesure des écarts entre les tendances actuelles des huit indicateurs majeurs du Millénaire et les tendances souhaitables pour arriver à la réduction de la pauvreté d'ici 2015. Ils soulignent la nécessité, pour le Gabon, de poursuivre sur la voie de réformes et de politiques vigoureuses pour atteindre une croissance significative et soutenue. Ainsi, les bénéfices de cette évolution et les investissements publics pourront être orientés vers le développement humain accéléré et durable de ses populations.

Le Programme des Nations Unies pour le Développement et toutes les Agences de l'Equipe-pays sont résolus à appuyer et à accompagner le Gabon dans cette voie. En effet, au-delà de son propre programme de coopération, le PNUD est disposé à soutenir le Gouvernement dans la recherche de solutions concernant l'allègement du poids de la dette qui constitue un des principaux freins à la relance économique du Gabon.

Notre volonté est de voir ce premier rapport sur les OMD devenir un outil utile de dialogue sur les défis et les solutions du développement humain durable du Gabon, entre le Gouvernement et ses partenaires en coopération d'une part, et entre acteurs gabonais d'autre part.

Hamidou DIAWARA

Coordonnateur Résident du Système des Nations Unies en République Gabonaise
Représentant Résident du Programme des Nations Unies pour le Développement

LES OMD AU GABON

Adoptée au Sommet qui s'est tenu à New York du 6 au 8 septembre 2000, la Déclaration du Millénaire traduit les préoccupations de 147 chefs d'Etat et de gouvernement des 191 pays qui ont pris part à cet important forum (le plus grand rassemblement des dirigeants que le monde ait connu). Elle est le fruit de plusieurs mois de concertation, d'analyse et de confrontation des résultats de différents colloques régionaux¹ et du Forum du millénaire.

Au cours du Sommet de New York, les gouvernants ont fixé des échéances précises pour atteindre certains objectifs de développement, notamment :

- réduire de moitié le nombre de personnes vivant dans la misère ;
- donner à tous une eau salubre et l'accès à l'instruction élémentaire ;
- stopper la propagation du VIH/SIDA et même le faire reculer.

Les gouvernants se sont par ailleurs penchés sur les moyens d'adapter l'ONU aux impératifs du nouveau siècle.

La Déclaration du Millénaire se concentre donc sur plusieurs préoccupations, notamment la paix, la sécurité, le développement, l'environnement, les droits de l'homme et la bonne gestion des affaires publiques. Elle prend également en compte les besoins propres à l'Afrique. Enfin, elle a le mérite d'intégrer dans un programme d'ensemble une diversité d'objectifs de développement complémentaires qui se renforcent mutuellement.

Le présent rapport se propose de procéder à un inventaire des mesures et initiatives prises au Gabon en vue de la mise en oeuvre des recommandations du Sommet du Millénaire et jeter, dans le même temps, les bases de

l'élaboration du Plan d'action national pour la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD). Il s'agira précisément alors :

- d'identifier les domaines critiques qui nécessitent des efforts supplémentaires et procéder à une réallocation des ressources ;
- de formuler des recommandations en vue de l'élaboration d'un Plan d'action pour la réalisation des OMD.

Il s'agit également :

- de sélectionner des objectifs et des cibles appropriés, adaptés à la situation spécifique du Gabon ;
- de déterminer des cibles chiffrées pour les années intermédiaires, en cohérence avec le rythme de la planification nationale.

Un tel rapport présente plusieurs avantages :

- 1° sensibiliser les dirigeants politiques, les hauts responsables du secteur privé, la société civile, le grand public et les médias ;
- 2° fixer une modalité de suivi systématique des conférences et sommets mondiaux tenus au cours de la dernière décennie ;
- 3° constituer une contribution substantielle du Système des Nations Unies (SNU) à l'application de la Déclaration du Millénaire ;
- 4° contribuer à l'éveil des consciences, à la formation d'alliances et au renouvellement des engagements politiques à l'échelon national.

¹ Depuis 1990, une suite de conférences et de sommets mondiaux ont eu lieu sous l'égide de l'Organisation des Nations Unies dans le but d'établir un programme de développement général fondé sur la défense des droits de l'homme et comportant des objectifs quantitatifs, des cibles assorties d'un calendrier précis et des indicateurs chiffrés.

I- CONTEXTE DE L'ETUDE

Avant d'examiner l'évolution des indicateurs économiques et sociaux, il convient de situer auparavant les contextes géographique, démographique et politique de l'étude.

11- Contexte géographique

Le Gabon est situé en Afrique centrale, de part et d'autre de l'Equateur. Le territoire s'étend sur une superficie de 267.667 km². Il est limité au Nord par le Cameroun et la Guinée Equatoriale, à l'Est et au Sud par le Congo, à l'Ouest par l'Océan Atlantique.

Le climat du pays est de type équatorial, chaud et humide, avec une forte pluviosité (entre 1600 et 3000 mm d'eau selon les régions) qui rend les communications difficiles surtout en saison des pluies.

Le relief comprend principalement une plaine côtière à l'Ouest du pays et des massifs anciens sur le reste du territoire. Le pays a une façade maritime qui s'étend sur 800 km. L'Ogooué, le plus grand fleuve du Gabon (1200 km), traverse le pays d'Est en Ouest et se jette dans l'Océan Atlantique. La plus grande partie du pays (85 % de la superficie totale) est couverte de forêt.

12- Contexte démographique

Malgré le doublement de sa population au cours des trente dernières années, le Gabon reste encore faiblement peuplé (avec une densité de 3,8 habitants au km²). La population gabonaise est estimée, selon les données du Ministère de la Santé Publique et de la Population, à 1.093.018 habitants en 1996. Elle croît à un rythme de 2,5 % par an.

L'évolution de la population entre 1960 et 1996 révèle un exode rural intensif et un afflux important d'immigrés. Plus de trois quarts de la population du Gabon (73 % en 1993 et 80 % en 2000)² vit en zone urbaine, principalement à Libreville, la capitale (502.339 habitants, soit plus de 40 % de la population du pays), à Port-Gentil (86.000 habitants) et à Franceville – Moanda (56.548 habitants).

² Voir : Coordination du Système des Nations Unies, « Bilan commun de pays CCA 2001 », p. 12.

Les flux migratoires, favorisés par les grands travaux de développement économique effectués lors de la période 1973-1985, semblent se développer à nouveau ces dernières années, pour des raisons économiques et surtout du fait des conflits sous-régionaux.

La population expatriée au Gabon est estimée à plus de 170.000 habitants, soit 15 % de la population totale. Elle vit en majorité (92 %) à Libreville. Elle compte 15.000 Européens, principalement des Français, qui exercent des activités dans le domaine des affaires.

L'inégale répartition spatiale de la population dans le pays pose de véritables problèmes de développement. On évoquera, entre autres, le manque de main-d'œuvre dans le secteur agricole, l'engorgement des services de base en ville, le développement de la pauvreté urbaine, la mauvaise couverture de l'intérieur du pays en services de base (santé et éducation).

13- Contexte politique

Le Gabon a accédé à l'indépendance le 17 août 1960. Son régime politique est de type présidentiel. Au pouvoir depuis 1967 à la suite du décès du premier Président de la République Monsieur Léon MBA, EL Hadj Omar Bongo a été réélu en 1993 au suffrage universel, puis en 1998 pour un mandat de sept ans.

L'année 1990 apparaît comme une année charnière car, avant 1990, le système politique gabonais est un système monolithique avec un seul parti : le Parti Démocratique Gabonais qui est un parti-Etat. Le vent de l'Est qui souffle dans les pays africains, à la faveur des changements politiques intervenues en France en 1981, va amener les autorités et le parti au pouvoir à organiser une « Conférence nationale ». C'est l'avènement de la démocratie.

Le nouveau système politique est pluraliste. La liberté syndicale, la liberté politique, la liberté de presse et la liberté d'association ont conduit à la création de nombreuses formations politiques de l'opposition et des syndicats libres.

Depuis lors, le Gabon s'est progressivement doté de nouvelles institutions dont l'évolution a largement influencé le processus de démocratisation. Il s'agit, entre autres, des institutions politiques relevant du pouvoir exécutif et du pouvoir législatif. Ce dernier est doté de deux chambres : l'assemblée nationale et le sénat.

Les tensions issues des élections de 1993 ont conduit la classe politique gabonaise à entreprendre des négociations qui ont abouti à la signature des « Accords de Paris », ratifiés en juillet 1995. Ces accords visaient principalement, d'une part, la normalisation de la vie politique grâce à la consolidation de l'Etat de droit et, d'autre part, la réalisation d'un programme de redressement économique et social.

14- Contexte économique

Reposant essentiellement sur l'exploitation pétrolière, l'économie gabonaise n'a jamais pu devenir une véritable économie de production, capable d'impulser une croissance régulière et pérenne. Certes, les revenus tirés de l'exploitation des ressources naturelles ont permis à l'Etat d'accroître le niveau d'emploi, grâce à la création des entreprises publiques, d'une part, et à un vaste programme d'investissement public en infrastructure, d'autre part. Mais l'Etat gabonais a initié des projets coûteux dont la rentabilité financière n'était pas assurée. Et cette situation explique le recours, depuis le milieu des années 90, à un vaste programme de restructuration, appuyé par la dévaluation du franc CFA et la réforme fiscal-douanière.

L'économie gabonaise peut être considérée comme une économie de rente, parce qu'elle repose essentiellement sur l'exploitation des ressources naturelles extraites du sol et du sous-sol. Des quatre grands produits d'exportation (pétrole, bois, manganèse et uranium), il n'en reste plus que trois, la production d'uranium ayant pris fin le 1^{er} juillet 1999.

C'est une économie essentiellement dominée par le pétrole, avec un rôle prépondérant réservé à l'Etat.

En effet, la part relative du pétrole dans le PIB reste en moyenne sensiblement la même depuis plus de vingt ans, de l'ordre de 40 %. Le secteur non pétrolier regroupe diverses activités dont les plus importantes concernent le bois et les mines.

L'Etat gabonais a développé ses interventions dans les domaines économiques et sociaux pendant la période de forte croissance (de 1973 à 1985). Il a non seulement permis la création de nombreux services et activités mais également favorisé le recrutement des jeunes diplômés dans la fonction publique et/ou dans les entreprises parapubliques.

Cette situation a conduit à l'augmentation croissante des dépenses publiques, en dépit de la baisse des recettes budgétaires consécutive au retournement de la conjoncture pétrolière en 1986. Il se pose alors un problème d'allocation des ressources, au regard du défi que le pays doit relever, notamment le passage d'une économie de rente à une économie de production et la réduction de la pauvreté.

La faible diversification de l'économie gabonaise constitue, à l'évidence, un facteur d'instabilité. Elle a principalement comme conséquences la vulnérabilité aux chocs externes et l'alourdissement de la charge de la dette.

En définitive, l'économie gabonaise est fondamentalement dépendante du pétrole. En plus de son manque de diversification, elle souffre d'un manque de compétitivité, à cause notamment du coût élevé des facteurs de production et de l'étroitesse du marché intérieur. Avec un revenu par tête qui est resté malgré tout l'un des plus élevés d'Afrique noire (en moyenne 4000 dollars au cours des dix dernières années), le niveau des services d'éducation et de santé semble encore bas comparativement à d'autres pays africains, eu égard aux potentialités et aux performances du pays en termes de Développement Humain.

II- MISE EN ŒUVRE DE LA DECLARATION DU MILLENAIRE AU GABON

Il s'agit ici d'évaluer les efforts consentis par le Gabon en vue de respecter les différents engagements pris lors du sommet du

Millénaire et de proposer les pistes d'appui des partenaires au développement.

21- EXTREME PAUVRETE

OBJECTIF 1 : REDUCTION DE L'EXTREME PAUVRETE ET DE LA FAIM

Cible 1 : Réduire de moitié, d'ici à 2015, la proportion de la population dont le revenu est inférieur au seuil de pauvreté

Cible 2 : Réduire de moitié, d'ici 2015, la proportion de la population qui souffre de la faim.

a- Situation et tendance

Trois seuils de pauvreté ont été utilisés par la Banque Mondiale (1994) pour mesurer la pauvreté au Gabon : le premier correspond au salaire minimum (pauvreté absolue), le deuxième aux 2/3 de la consommation moyenne (pauvreté relative) et le troisième à un dollar par jour et par personne (seuil de pauvreté universel)³.

Ainsi, le seuil de pauvreté absolue, défini comme le revenu nécessaire pour satisfaire des besoins nutritionnels minimum compte tenu des habitudes alimentaires et d'un minimum d'autres dépenses de base (habillement, logement, transports), est estimé à environ 29.000 francs CFA (environ 38 \$) par mois et par personne. Le seuil de pauvreté relative a été fixé au quart du revenu moyen. Le salaire minimum, fixé aux alentours de 64.000 francs CFA (environ 120 \$) par mois, est une bonne approximation de ce seuil. Quant au seuil de pauvreté universel, il est fixé à un dollar par jour et par personne.

Au Gabon, la pauvreté absolue atteint plus de 25 % de la population alors que la pauvreté relative atteint plus de 60 % de la population. Par rapport à ces deux premiers seuils, l'indice de pauvreté (proportion des individus vivant au-dessous du seuil dans chaque région) est très élevé, respectivement 83 % et 62 % en 1994. Il a peu diminué depuis 1960 car il était à l'époque respectivement de 87 % et de 68 %. Par rapport au seuil de pauvreté universel, on observe une diminution significative de la pauvreté extrême entre 1968 et 1985. De 56 % en 1968, l'indice de pauvreté (seuil de pauvreté universelle) est passé à 26 % en 1975 et à 15 % en 1985. La pauvreté extrême a continué à diminuer de 1985 à 1993 bien que moins rapidement, puisque l'indice est passé de 15 % à 11 %. Les personnes sans emploi, les familles nombreuses, les femmes ainsi que les retraités et les handicapés constituent les groupes les plus vulnérables.

La pauvreté alimentaire est une réalité au Gabon (en termes quantitatif et qualitatif), puisque le nombre de cas graves de malnutris est en augmentation dans les formations sanitaires. En 1983, la moitié des enfants hospitalisés dans les services de pédiatrie des trois hôpitaux de Libreville était atteinte de malnutrition sévère. La prévalence a été déterminée à 2,39 % alors que la prévalence générale en pédiatrie (consultations et hospitalisations) était de 5 %. Le pourcentage de malnutris chez les enfants de moins de cinq ans est estimé à 10 % en 1993 et à 21 % en 2000⁴.

b- Principaux défis

Depuis 1986, le financement du système public de protection sociale ne permet plus aux pouvoirs publics d'offrir aux groupes pauvres et vulnérables des filets de sécurité nécessaires. La baisse relative des recettes de l'Etat a conduit à l'arrêt quasi-total du financement de la protection sociale.

³ L'Enquête Budget Consommation des ménages (EBC, 1993) a permis de déterminer les seuils de pauvreté absolue et relative au Gabon. Soulignons que l'EBC du Gabon n'est pas nationale. Il s'agit d'une enquête menée en milieu urbain, notamment dans les deux plus grandes villes du pays (Libreville et Port-gentil) qui comptent, selon le recensement général de la population et de l'Habitat de 1993, 69% de la population urbaine. Voir : Banque Mondiale, « La pauvreté dans une économie de rente », Volume I, mars 1997, page xxix.

⁴ Ministère de la Planification, « Enquête démographique et de santé Gabon 2000 », p. 171.

Dès lors, le principal défi est d'assurer le financement du système de protection sociale.

c- Politique et programme

En matière de pauvreté, le Gabon a décidé en janvier 2002 de l'élaboration du Document de Stratégie de Réduction de la Pauvreté (DSRP), qui prévoit la mise en place d'un programme d'actions prioritaires en vue de la lutte contre la pauvreté. Il s'agit notamment :

- de réduire le chômage, facteur essentiel de la pauvreté en milieu urbain ;
- d'améliorer l'efficacité du système sanitaire ;
- d'assainir l'environnement urbain ;
- de réorienter les politiques sociales ;
- de mettre en place les statistiques

fiables.

La mise en place d'un système de sécurité sociale viable, passe donc par une restructuration de la Caisse Nationale de Sécurité Sociale (CNSS) et de la Caisse Nationale de Garantie Sociale (CNGS). A travers le Ministère des Affaires Sociales⁵, le Gouvernement s'est donné pour objectifs⁶ :

- de distribuer des prestations familiales et d'assurer la gratuité des soins de santé aux Gabonais pauvres, particulièrement en milieu rural à travers la CNGS ;
- d'apporter un soutien financier et moral à des populations cibles (orphelins, handicapés, veuves, personnes âgées sans ressources) par le biais de la Direction des Affaires Sociales (DAS) ;
- d'assurer la couverture sociale des salariés du secteur privé et leur famille grâce à la CNSS.

⁵ Ce ministère devient aujourd'hui le Ministère du Contrôle d'Etat, des Inspections, de la lutte contre la pauvreté et de la lutte contre la Corruption (décret 000501/PR/MCEILPLC du 1^{er} août 2002, portant attributions et organisation dudit Ministère).

⁶ Voir : Banque Mondiale, « La pauvreté dans une économie de rente », Volume I : Résumé, mars 1997, p. XVI.

Il s'agit surtout à cet égard de promouvoir un modèle de croissance qui bénéficie aux pauvres, ce qui revient principalement à :

- diversifier l'économie, en vue d'augmenter l'emploi et de réduire sa vulnérabilité aux chocs extérieurs⁷ ;
- redéfinir le rôle de l'Etat et rendre son action plus efficace dans les secteurs prioritaires, de manière à libérer les fonds publics et à financer les activités les plus utiles aux groupes des pauvres.

Les secteurs prioritaires d'intervention pour la puissance publique sont : l'eau, la santé primaire, l'éducation primaire et secondaire, les transports ruraux et urbains.

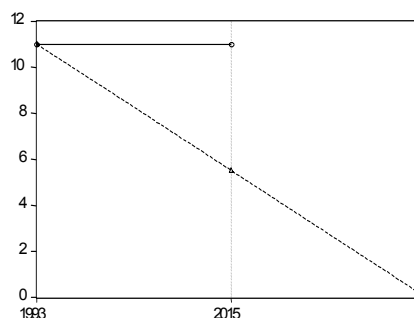
Plusieurs indicateurs de suivi peuvent être retenus : trois pour la cible 1 et deux pour la cible 2.

En ce qui concerne la cible 1, on a :

- 1- la proportion de la population disposant de moins de un dollar par jour (seuil universel de pauvreté) ;
- 2- la proportion de la population disposant de moins de 29.000 francs CFA par mois (seuil de pauvreté absolue) ;
- 3- la proportion de la population disposant de moins de 64.000 francs CFA par mois (seuil de pauvreté relative).

Indicateur 1 : Seuil universel

| 1993 | 2015 |
|------|-------|
| 11% | 5,5 % |

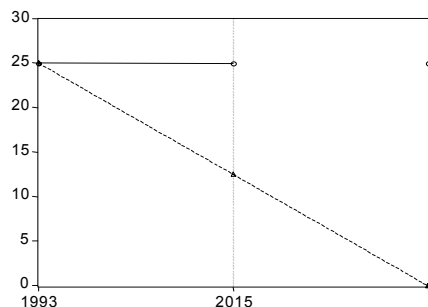


Source : EBC

⁷ Il s'agit surtout de désengager l'Etat des secteurs productifs et commerciaux, grâce au développement du secteur privé et à la concurrence.

Indicateur 2 : Pauvreté absolue

2000 2015
25 % 12,5 %



Sources : Banque Mondiale, EBC

Indicateur 3 : Pauvreté relative

2000 2015
60 % 30 %



Source : Banque Mondiale, EBC

Pour ce qui est de la cible 2, les indicateurs de suivi sont :

- 4- le pourcentage d'enfants de moins de cinq ans présentant une malnutrition chronique ;
- 5- la proportion d'enfants de moins de cinq ans accusant un retard de croissance.

Indicateur 4 : Proportion d'enfants de moins de cinq ans présentant une malnutrition chronique

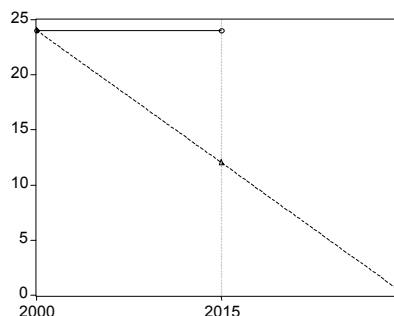
2000 2015
21 % 10 %



Sources : EDS, 2000, P. 171

Indicateur 5 : Proportion d'enfants de moins de cinq ans accusant un retard de croissance

2000 2015
24 % 12 %



Source : EDS, 2000, P.171

d- Evaluation de l'environnement

| Environnement | Evaluation | |
|---|-----------------------|--------------|
| Capacité de collecte des données | Fort Faible | Moyen |
| Qualité de l'information | Fort Faible | Moyen |
| Capacité de suivre l'information statistique | Fort Faible | Moyen |
| Capacité d'analyse statistique | Fort Faible | Moyen |
| Capacités d'intégration des analyses statistiques dans l'élaboration des politiques et des mécanismes d'allocation des ressources | Fort Faible | Moyen |
| Mécanisme de suivi et d'évaluation | Fort Faible | Moyen |

Appréciation de la situation actuelle

Au regard de la situation actuelle, l'objectif ciblé sera-t-il atteint en 2015 ?

Probablement, **potentiellement**, invraisemblablement, manque de données.

Mesures de suivi :

- réduire le chômage ;
- créer les conditions favorables à l'augmentation du revenu des petits producteurs ruraux ;
- améliorer les soins de santé de base ;
- améliorer l'efficacité du système éducatif ;
- assainir l'environnement urbain ; réorienter les politiques sociales.

e- Domaines prioritaires de coopération

- créer un cadre de concertation entre le Système des Nations Unies (SNU) et les autres partenaires (bilatéraux et multilatéraux) ;
- consolider durablement le partenariat, la coopération et la confiance avec les institutions de Bretton Woods ;
- assurer l'application de l'initiative 20-20 ;
- financer une enquête sur la pauvreté.

22- ENSEIGNEMENT PRIMAIRE

OBJECTIF 2 : ASSURER L'EDUCATION PRIMAIRE POUR TOUS

Cible 3 : Donner, d'ici à 2015, à tous les enfants les moyens d'achever normalement un cycle complet d'études primaires

a- Situation et tendance

Au Gabon, le taux de scolarisation du primaire est parmi les plus élevés de l'Afrique francophone. En 2000, le taux de scolarisation des enfants de 6-15 ans était de 93,5 %. La situation est quasiment identique entre milieu urbain (93,6 %) et rural (93,2 %), entre garçons (94,2 %) et filles (92,8 %). Ce taux se rapproche du taux idéal de 100 % visé par le Gouvernement.

Cependant, le système éducatif gabonais est caractérisé par la faiblesse des rendements internes, car les taux de redoublement et d'abandons sont très élevés. Ce qui constitue un révélateur de l'inefficacité du système.

En effet, le pourcentage de redoublants dans l'enseignement primaire représente 39,74 % en 1988/1989 contre 38,91 % en 1994/1995, 34,85 % en 1995/1996 et 34,48 % en 1996/1997. La proportion de redoublants apparaît plus élevée au CPI et au CE1 sur toute la période. En effet, sur 1000 élèves inscrits, 69,5 % terminent l'année de CPI et 22,9 % achèvent avec succès le cycle primaire. En 2002, sur 1000 élèves inscrits au CP1, seuls 11,5 % d'entre eux atteignent le CM2⁸.

En ce qui concerne le taux de déperdition, le ratio de perte est de 3,5 (3,6 pour les garçons et 3,4 pour les filles) en 1994 et de 6 en 2001⁹.

b- Principaux défis

Dans le domaine de l'éducation, le Gabon a un objectif double :

- assurer la scolarisation obligatoire des enfants ;
- couvrir les besoins en « alphabétisation fonctionnelle »¹⁰.

⁸ L'hypothèse retenue est celle de deux redoublements.

⁹ S'il n'y avait ni redoublement, ni abandon, ce ratio serait égal à 1. Toute valeur supérieure à 1 révèle le degré d'inefficacité du système.

¹⁰ EDS, p. 3.

L'insuffisance des structures d'accueil, le manque de matériel pédagogique et didactique, la démotivation des enseignants et l'absence de planification des structures d'accueil et du personnel enseignant sont les principales causes de la situation actuelle. Pour améliorer l'efficacité du système éducatif gabonais, il convient¹¹ :

- de définir une stratégie sectorielle pour l'éducation ;
- de faciliter l'accès des pauvres à l'éducation en réduisant le coût de l'éducation ;
- d'améliorer, à court terme, la qualité de l'enseignement en limitant les possibilités de redoubler plusieurs fois la même classe.

c- Politique et programme

Conscient de l'importance du secteur éducatif et des problèmes rencontrés, le Gouvernement a défini une politique dont la finalité est l'amélioration de la qualité de l'enseignement. On peut tout d'abord citer la loi 16/66, qui rend l'éducation obligatoire au Gabon entre 6 et 16 ans. Avec l'appui des partenaires extérieurs, le Gouvernement a construit en 1990/1991 plus de 1200 salles de classe réparties entre Libreville et l'intérieur du pays. Il a ensuite ouvert des écoles de formation et organise désormais chaque année des concours en vue du recrutement des enseignants.

Pour répondre à l'objectif visé par la « Déclaration Mondiale sur l'Éducation pour Tous », le Gouvernement a développé les sections préscolaires dans l'enseignement primaire afin de lutter contre l'échec scolaire. Il a également conçu un dispositif juridico-fiscal de nature à promouvoir l'enseignement privé et ainsi pallier les insuffisances du système public d'enseignement¹².

¹¹ Voir : Banque Mondiale, « La pauvreté dans une économie de rente », Volume I : Résumé, mars 1997, p. XVIII.

¹² Le secteur public a été réaménagé dans le cadre du projet PADEG (Projet Administration et Développement de l'Éducation Gabonaise). Voir : UNDAF-Gabon, « Plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement », Libreville, 2001, p.17.

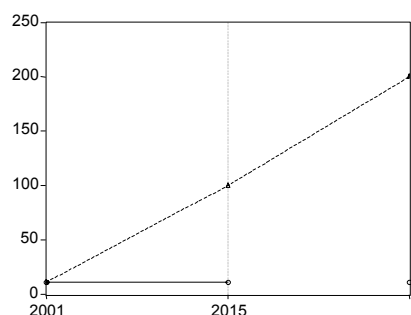
L'introduction de la programmation triennale a permis de développer une approche globale et cohérente en matière de dépenses d'investissement. Enfin, le Gabon alloue beaucoup plus de ressources par élève que la plupart des pays africains (337 dollars US par élève du primaire et du secondaire en 1994)¹³.

Le Gabon a donc considérablement amélioré le niveau de l'éducation de sa population depuis l'indépendance. Pour suivre le programme défini, trois indicateurs peuvent être retenus :

- 6- la proportion d'élèves achevant leurs études primaires ;
- 7- le taux de déperdition ;
- 8- le taux d'alphabétisation.

Indicateurs 6 : La proportion d'élèves achevant leurs études primaires

2001 2015
11,1 % 100 %



Source : M EN

Indicateur 7 : Le taux de déperdition¹⁴

2001 2015
6 1



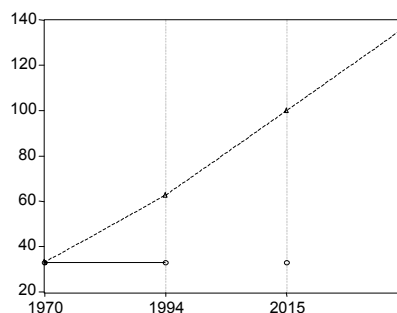
Source : MEN

¹³ Voir : Banque Mondiale, « La pauvreté dans une économie de rente », vol I : Résumé, mars 1997, p. XVIII.

¹⁴ La norme c'est 1.

Indicateur 8 : Le taux d'alphabétisation

1970 1994 2015
33 % 62,6 % 100 %



Source : RGPH, 1993

d- Evaluation de l'environnement

| Environnement | Evaluation | |
|---|-----------------------|--------------|
| Capacité de collecte des données | Fort Faible | Moyen |
| Qualité de l'information | Fort Faible | Moyen |
| Capacité de suivre l'information statistique | Fort Faible | Moyen |
| Capacité d'analyse statistique | Fort Faible | Moyen |
| Capacités d'intégration des analyses statistiques dans l'élaboration des politiques et des mécanismes d'allocation des ressources | Fort Faible | Moyen |
| Mécanisme de suivi et d'évaluation | Fort Faible | Moyen |

Appréciation de la situation actuelle

Au regard de la situation actuelle, l'objectif ciblé sera-t-il atteint en 2015 ?

Probablement, potentiellement, invraisemblablement, manque de données

Mesures de suivi :

- la généralisation de l'éducation pré-primaire, qui a commencé dans les grands centres urbains depuis 1999 ;
- la mise en œuvre du programme de gratuité des manuels scolaires qui a commencé depuis 2000 et s'est intensifié en 2001 ;
- le renforcement de la formation et le recrutement des nouveaux enseignants.

e- Domaines prioritaires de coopération

- financement de la carte scolaire ;
- financement du programme de formation des formateurs ;
- financement du programme d'alphabétisation ;

- financement du Programme National de Réforme et de Développement de l'Education.

23- EGALITE DES SEXES

OBJECTIF 3 : PROMOUVOIR L'EGALITE DES SEXES ET L'AUTONOMISATION DES FEMMES

Cible 4 : Atténuer, d'ici à 2015, les disparités entre les sexes

a- Situation et tendance

Au Gabon, la femme semble encore défavorisée par rapport à l'accès à la santé, à l'instruction et aux postes de responsabilité tant dans le secteur public que dans le secteur privé.

En matière de santé, on retient que des grossesses précoces ou tardives, des grossesses rapprochées, des soins pré et post-natals inadéquats entraînent un taux élevé de mortalité maternelle. Par rapport à l'éducation, on observe une baisse du taux de scolarisation des filles notamment à la fin du cycle secondaire, à cause des grossesses précoces et des abandons scolaires. On observe également un taux élevé d'analphabétisme.

L'examen de la situation matrimoniale révèle un taux élevé de célibat, de l'ordre de 45 %. Dans de nombreux cas, les femmes célibataires élèvent seules leurs enfants, sans bénéficier d'un quelconque soutien du père, ni de l'Etat. En ce qui concerne l'emploi, les femmes semblent plus touchées par le chômage que les hommes : le taux de chômage est de 16 % chez les hommes contre 18 % chez les femmes¹⁵.

On observe enfin une faible représentation des femmes aux postes de décision. Le taux de participation des femmes aux principales institutions en 2000 se présente comme suit :

- Gouvernement : 32 membres dont 4 femmes, soit 12,50 % ;
- Assemblée Nationale : 120 parlementaires dont 11 femmes, soit 9,20 % ;
- Sénat : 91 sénateurs dont 11 femmes, soit 12,09 % ;
- Cour Constitutionnelle : 9 membres dont 2 femmes, soit 22,22 % ;
- Conseil Economique et Social : 93 membres dont 8 femmes, soit 8,60 %.

¹⁵ Voir : Coordination du Système des Nations Unies, « Bilan commun de pays CCA 2001 », p. 49.

b- Principaux défis

La femme gabonaise doit nécessairement aujourd'hui :

- s'adapter au contexte de la mondialisation ;
- s'autonomiser et se promouvoir ;
- refuser de servir de faire-valoir dans les organisations politiques et syndicales.

c- Politique et programme

Le Gabon a ratifié la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes (CEDEF), qui est une véritable charte sur les droits humains et juridiques des femmes. La Constitution gabonaise (article 2) consacre l'égalité devant la loi de tous les citoyens sans distinction d'origine, de sexe ou de religion... Il en est de même pour le code du travail, ainsi que pour le statut général des fonctionnaires. Par la mise en place d'un mécanisme institutionnel chargé des questions de la femme¹⁶, l'Etat a manifesté sa volonté de se préoccuper du sort des femmes.

Cependant, on constate une marginalisation des femmes dans la prise de décision. De ce fait, l'indicateur de suivi qui pourrait être retenu est le taux de représentativité des femmes dans les instances de décision. Mais cet indicateur ne semble pas de nature à rendre objectivement compte de l'iniquité dont les femmes seraient victimes en raison de leur sexe.

d- Evaluation de l'environnement

| Environnement | Evaluation | |
|---|-----------------------|--------------|
| Capacité de collecte des données | Fort Faible | Moyen |
| Qualité de l'information | Fort Faible | Moyen |
| Capacité de suivre l'information statistique | Fort Faible | Moyen |
| Capacité d'analyse statistique | Fort Faible | Moyen |
| Capacités d'intégration des analyses statistiques dans l'élaboration des politiques et des mécanismes d'allocation des ressources | Fort Faible | Moyen |
| Mécanisme de suivi et d'évaluation | Fort Faible | Moyen |

¹⁶ Il s'agit de la création du Ministère de la Famille, de la Protection de l'Enfance et de la Promotion de la Femme.

Appréciation de la situation actuelle

Au regard de la situation actuelle, l'objectif ciblé sera-t-il atteint en 2015 ?

Probablement, potentiellement,
invraisemblablement, manque de données

e- Domaines prioritaires de coopération

- la mise en œuvre des micro-projets ;
- le financement des projets communautaires ;
- la promotion de l'intégration de l'approche genre dans les politiques et les programmes financés ;
- le financement de l'alphabétisation fonctionnelle ;
- le financement d'une étude relative à l'analyse comparative par sexe dans tous les domaines d'activité.

24- MORTALITE INFANTILE ET JUVENILE

OBJECTIF 4 : REDUIRE LA MORTALITE DES ENFANTS DE MOINS DE 5 ANS

Cible 5 : Réduire de deux tiers, d'ici à 2015, le taux de mortalité des enfants de moins de 5 ans

a- Situation et tendance

Les niveaux de mortalité des enfants de moins de 5 ans ont très peu évolué. La mortalité infantile est encore élevée au Gabon, même si elle connaît une tendance à la baisse sur la longue période. Le taux de mortalité infantile, qui est de 95 pour mille en 1992, diminue légèrement en 1993, 1995, 1996 et en 2000, puisqu'il est respectivement de 93 pour mille, 91 pour mille, 87 pour mille et 61,1 pour mille.

La mortalité des moins de cinq ans constitue un problème au Gabon. Avec des taux de l'ordre de 155 pour mille en 1992, 148 pour mille en 1995, 148 pour mille en 1996 et 91,4 pour mille en 2000, le Gabon réalise des performances plus faibles que le Cameroun.

Les taux élevés de mortalité et de morbidité s'expliquent par les affections respiratoires, les maladies diarrhéiques, les anémies, la drépanocytose, la malnutrition, la rougeole, les convulsions et surtout le paludisme. Selon les statistiques du Ministère de la santé, le paludisme est la principale cause de morbidité infantile en 1996 et en 2000.

En fait, l'environnement du Gabon est propice au développement des maladies infectieuses et parasitaires puisque la forêt couvre 85 % du territoire national et que le climat est de type équatorial (chaud et humide), avec une forte pluviosité.

Les couvertures vaccinales contre la tuberculose, la rougeole, le DTCP 1, le DTCP 2 et le DTCP 3 sont respectivement de 89,5 %, 57,3 %, 80,6 %, 70,6 %, 60,5 % en 1996 et 16,8 % en 2000.

b- Principaux défis

Ayant adopté une stratégie de base dont l'un des objectifs est la protection de la mère et de l'enfant, le Gabon doit :

- assurer à tous les enfants l'accès aux structures de soins de santé primaires

opérationnelles et à des coûts non prohibitifs ;

- réduire la morbidité et la mortalité infantile-juvéniles.

c- Politique et programme

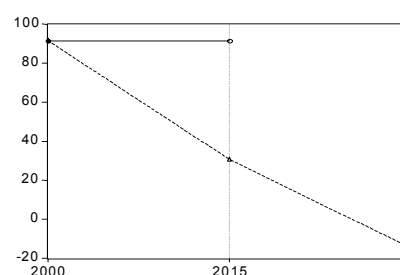
Avec un taux d'accessibilité aux structures de santé de 76 % en 1995, le Gabon a réalisé des progrès importants dans le domaine sanitaire ces dernières années, même si la qualité des services pose souvent problème.

Trois indicateurs de suivi peuvent être retenus :

- 10- le taux de mortalité infantile-juvénile ;
- 11- le taux de mortalité infantile;
- 12- le taux de couverture vaccinale.

Indicateur 10 : Taux de mortalité infantile-juvénile

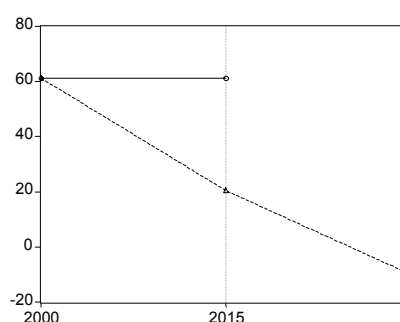
| 2000 | 2015 |
|-----------------|------------------|
| 91,4 pour mille | 30,46 pour mille |



Source : EDS, 2000

Indicateur 11 : Taux de mortalité infantile

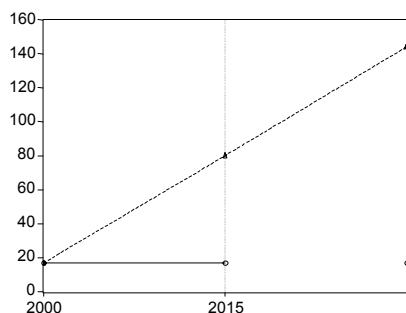
| 2000 | 2015 |
|-----------------|------------------|
| 61,1 pour mille | 20,36 pour mille |



Source : EDS, 2000

Indicateur 12 : Taux de couverture vaccinale

| | |
|---------------|-------------|
| 2000 | 2015 |
| 16,8 % | 80 % |



Source : EDS, 2000

d- Evaluation de l'environnement

| Environnement | Evaluation | |
|---|-----------------------|--------------|
| Capacité de collecte des données | Fort Faible | Moyen |
| Qualité de l'information | Fort Faible | Moyen |
| Capacité de suivre l'information statistique | Fort Faible | Moyen |
| Capacité d'analyse statistique | Fort Faible | Moyen |
| Capacités d'intégration des analyses statistiques dans l'élaboration des politiques et des mécanismes d'allocation des ressources | Fort Faible | Moyen |
| Mécanisme de suivi et d'évaluation | Fort Faible | Moyen |

Appréciation de la situation actuelle

Au regard de la situation actuelle, l'objectif ciblé sera-t-il atteint en 2015 ?

Probablement, **potentiellement**,
invraisemblablement, manque de données

Mesures de suivi :

- stopper la chute de la couverture vaccinale ;
- améliorer le diagnostic de la malnutrition infantile et l'éradiquer ;
- réduire le taux de prévalence du paludisme ;
- approvisionner régulièrement l'ensemble des centres de soins, en médicaments.

e- Domaines prioritaires de coopération
financer les programmes de vaccination.

25- MORTALITE MATERNELLE

OBJECTIF 5 : AMELIORER LA SANTE MATERNELLE

Cible 6 : Réduire de trois quart, d'ici 2015, le taux de mortalité maternelle

a- Situation et tendance

Même si la couverture des soins prénataux est assurée à 78 % et que 88,5 % des femmes âgées de 15 à 49 ans ont suivi au moins une consultation prénatale (données de 1995), la mortalité maternelle est préoccupante au Gabon. Le taux de mortalité maternelle, qui était de 600 pour 100.000 naissances vivantes en 1988, se situe à 500 pour 100.000 en 1995 et à 519 pour 100.000 naissances en 2000.

Chez la mère, la morbidité et la mortalité sont dues essentiellement aux hémorragies, aux avortements provoqués, aux affections génitales et aux maladies sexuellement transmissibles.

b- Principaux défis

Bien que les niveaux estimés de la mortalité maternelle dans de nombreux pays africains se situent au-dessus de celui du Gabon, il reste que le taux du Gabon est élevé (21 % plus élevé qu'au Cameroun et 49 % plus élevé qu'au Maroc)¹⁷. Ce résultat montre les progrès considérables qu'il faut accomplir pour améliorer la santé et le suivi des mères gabonaises.

Les objectifs visés sont notamment :

- la protection de la mère et de l'enfant ;
- l'hygiène de prévention à travers les consultations prénatales, les consultations des enfants de moins d'un an et les consultations des enfants de plus d'un an¹⁸.

c- Politique et programme

Le Gouvernement a mis en œuvre une politique visant à doter le pays d'un système de santé efficace, souple et accessible à tous, quelles que soient leurs situations sociale et géographique.

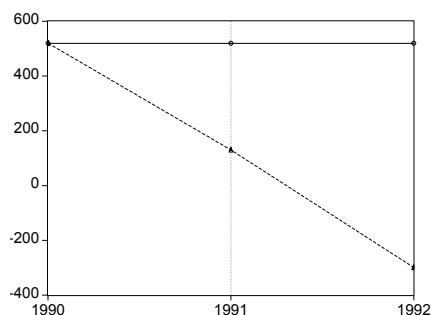
Ainsi que rappelé plus haut, le Gabon a depuis plus de vingt ans proclamé son adhésion à la politique des soins de santé primaire comme stratégie de base, réaffirmée par la signature de l'ordonnance n° 001/95 portant orientation de la politique de santé en République gabonaise et par la promulgation de la loi 001/2000 qui réaffirme l'option pro-nataliste du Gouvernement et propose des mesures d'accompagnement réalistes, relatives à la protection de la mère et de l'enfant.

Les indicateurs de suivi à retenir sont :

- 13- le taux de mortalité maternelle ;
- 14- le pourcentage d'accouchements assistés par du personnel de santé qualifié ;
- 15- le pourcentage de femmes suivant le planning familial ;
- 16- le pourcentage d'avortements provoqués.

Indicateur 13 : Taux de mortalité maternelle

2000 **2015**
519 pour 100.000 naissances vivantes **129,7**



Source : EDS, 2000

Indicateur 14 : Pourcentage d'accouchement assisté (données à rechercher)

Indicateur 15 : Pourcentage de femmes suivant le planning familial (données à rechercher)

¹⁷ EDS, p. 191.

¹⁸ Tableau de bord social, p. 45-47.

Indicateur 16 : Le pourcentage d'avortement provoqué

2000 2015
21 % 5,25 %



Source : EDS, 2000.

Domaines prioritaires de coopération

- programme de protection maternelle et infantile ;
- programme de vaccination ;
- programme d'éducation sanitaire.

d- Evaluation de l'environnement

| Environnement | Evaluation |
|---|--------------------------------|
| Capacité de collecte des données | Fort Moyen Faible |
| Qualité de l'information | Fort Moyen Faible |
| Capacité de suivre l'information statistique | Fort Moyen Faible |
| Capacité d'analyse statistique | Fort Moyen Faible |
| Capacités d'intégration des analyses statistiques dans l'élaboration des politiques et des mécanismes d'allocation des ressources | Fort Moyen Faible |
| Mécanisme de suivi et d'évaluation | Fort Moyen Faible |

Appréciation de la situation actuelle

Au regard de la situation actuelle, l'objectif ciblé sera-t-il atteint en 2015 ?

Probablement, **potentiellement**,
in vraisemblablement, manque de données

Mesures de suivi :

- la création d'un centre national de consultation sociale ;
- la libéralisation de la contraception ;
- l'institution d'une carte de famille nombreuse donnant droit à certains avantages matériels.

26- VIH/ SIDA ET PALUDISME

OBJECTIF 6 : COMBATTRE LE VIH/SIDA, LE PALUDISME ET D'AUTRES MALADIES

Cible 7 : D'ici à 2015, avoir stoppé la propagation du VIH/SIDA et commencé à inverser la tendance actuelle

Cible 8 : D'ici à 2015, avoir maîtrisé le paludisme et la tuberculose et avoir commencé à inverser la tendance actuelle

a- Situation et tendance

C'est au cours des dernières années que la situation du VIH/SIDA a véritablement été mise à jour. Le nombre de séropositifs en 2000 est estimé, selon le Programme National de Lutte contre le SIDA (PNLS), à 30.000 cas. La prévalence de l'infection VIH/SIDA a, selon le PNLS, augmenté puisqu'elle est passé pour la population sexuellement active de 1,8 % en 1986 à 2,2 % en 1989 et à 2,8 % en 1991. Selon l'enquête de séroprévalence effectuée en décembre 2000, les grandes villes (Libreville, Port-Gentil) seraient proches du seuil critique de 8 %.

L'analyse des données disponibles sur les cas de SIDA montre que le pic de la maladie se situe dans la tranche d'âge 25 - 29 ans. La tendance qui se dessine est que les femmes sont infectées plus précocement que les hommes et développent la maladie plus tôt.

Les Infections Sexuellement Transmissibles (IST) représentent également un problème de santé publique. Les études effectuées en 1994-1995 à Libreville ont identifié chez les femmes enceintes une prévalence de 11,3 % de cervicites et de 39,5 % de vaginites infectieuses¹⁹. Dans le même échantillon, la prévalence des réactions syphilitiques positives était de 4,7 % et celle de la sérologie VIH positive de 2 %.

Le paludisme, les maladies diarrhéiques, les infections respiratoires aiguës, les complications infectieuses, les avortements, les MST et le SIDA constituent les principaux motifs de fréquentation des formations sanitaires. Il faut également noter que le Gabon connaît un développement préoccupant de certaines maladies émergentes et ré-émergentes. Ainsi, trois épidémies d'Ebola ont été enregistrées entre 1995 et 2001; des foyers

de trypanosomiasis existent et la tuberculose connaît une résurgence.

Par rapport au secteur de la santé, le Gabon présente un profil épidémiologique caractéristique de celui des pays pauvres.

Le tableau ci-dessous présente les principales causes de décès au Gabon en 1996.

Tableau : principales affections cause de morbidité en 1996 (tous âges)

| Pathologie | Cas | Total | Pourcentage |
|---|--------|------------|-------------|
| Paludisme | 79 401 | 487 688 | 16,28 % |
| Fièvre | 29 894 | 487 688 | 6,12 % |
| Diarrhée aig. gastro-entérite | 27 717 | 487 688 | 5,68 % |
| Infections respiratoires | 26 922 | 487 688 | 5,52 % |
| Contusions, plaies (sans fract.) | 24 326 | 487 688 | 4,98 % |
| Autres helminthiases intestinales | 23 405 | 487 688 | 4,79 % |
| Autres maladies de la peau | 17 182 | 487 688 | 3,52 % |
| Rhinites, rhino- pharyngites | 15 884 | 487 688 | 3,25 % |
| Grippe | 15 799 | 487 688 | 3,23 % |
| Diarrhée chroniques | 14 171 | 487 688 | 2,90 % |

Source : Services des Statistiques Sanitaires (MSPP).

b- Principaux défis

Au Gabon, la surveillance de la pandémie du VIH/SIDA est l'un des objectifs stratégiques du Programme National de Lutte contre le Sida et les Maladies Sexuellement Transmissibles (PNLS/MST). Depuis 1997, le PNLS/MST anime un réseau de laboratoires qui permet d'obtenir les données de séroprévalence du VIH/SIDA au Gabon.

c- Politique et programme

Le Gouvernement a consenti des efforts importants pour améliorer la situation sanitaire des populations. Et il a l'ambition d'assurer l'accès des plus pauvres aux médicaments à moindre coût et de définir une stratégie sectorielle en vue d'améliorer la gestion du secteur de la santé. Cette stratégie doit déterminer les objectifs prioritaires des dépenses publiques consacrées à la santé, les

¹⁹ Etiologie : gonocoques 19 %, chlamydia 10 %, trichomonas 10,7 %, candida 30 %.

rôles respectifs des secteurs privé et public. Il s'agit surtout d'appliquer les mesures prévues par l'ordonnance 001/95.

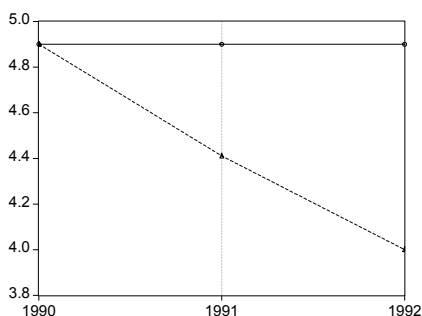
Dans le même sens, le Programme National d'Action Sanitaire (PNAS) adopté en 1998 vise l'amélioration de l'état de santé des populations par une meilleure adéquation entre l'offre des prestations sanitaires et les besoins essentiels.

Les indicateurs de suivi de la cible 7 sont alors :

- 17- Séroprévalence du VIH chez les femmes enceinte âgées de 15 à 45 ans ;
- 18- Séroprévalence du VIH chez les donneurs de sang ;
- 19- Séroprévalence du VIH dans la population générale ;
- 20- Taux d'utilisation du préservatif.

Indicateur 17 : Séroprévalence du VIH chez les femmes enceinte

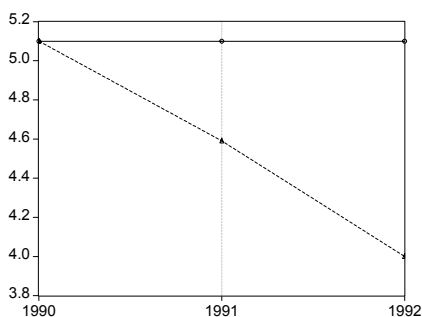
| | |
|--------------|---------------|
| 2000 | 2015 |
| 4,9 % | 4,41 % |



Source : EDS, 2000

Indicateur 18 : Séroprévalence du VIH chez les donneurs de sang

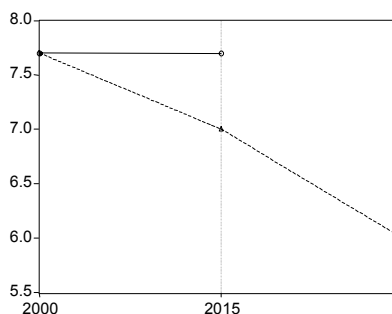
| | |
|--------------|---------------|
| 2000 | 2015 |
| 5,1 % | 4,59 % |



Source : EDS, 2000

Indicateur 19 : Séroprévalence du VIH dans la population générale

| | |
|--------------|-------------|
| 2000 | 2015 |
| 7,7 % | 7 % |



Source : EDS, 2000

Indicateur 20 : Taux d'utilisation du préservatif (données à rechercher)

Quant à la cible 8, les indicateurs de suivi à retenir sont notamment :

- 21- Taux de mortalité lié au paludisme ;
- 22- Pourcentage d'accès palustre grave prise en charge ;
- 23- Pourcentage d'enfants de moins de 5 ans utilisant la moustiquaire imprégnée ;
- 24- Pourcentage de femmes enceintes utilisant la moustiquaire imprégnée ;
- 25- Taux de prévalence de la tuberculose ;
- 26- Taux de mortalité lié à la tuberculose (difficile à obtenir) ;
- 27- Nombre de cas de tuberculose pulmonaire à microscopie positive (TPM+) détectés ;
- 28- Nombre de cas de TPM+ traités.

Les indicateurs 21 (taux de mortalité lié au paludisme), 22 (pourcentage d'accès palustre grave prise en charge), 23 (pourcentage d'enfants de moins de 5 ans utilisant la moustiquaire imprégnée) et 24 (pourcentage de femmes enceintes utilisant la moustiquaire imprégnée) n'ont pas de données. Il en est de même pour les indicateurs 26, 27 et 28.

27- ENVIRONNEMENT

OBJECTIF 7 : ASSURER UN ENVIRONNEMENT DURABLE

Cible 9 : Intégrer les principes de développement durable dans les politiques nationales et inverser la tendance actuelle à la déperdition des ressources environnementales

Cible 10 : Réduire de moitié, d'ici à 2015, le pourcentage de la population qui n'a pas accès de façon durable à un approvisionnement en eau potable salubre

Cible 11 : Réussir, d'ici à 2015, à améliorer le cadre de vie des habitants des quartiers sous-intégrés

Cible 12 : Réduire de moitié, d'ici 2015, le nombre de quartiers sous-intégrés

Cible 13 : Assurer, d'ici 2015, l'équipement des logements des villes de 5000 habitants et plus

a- Situation et tendance

Au cours des 40 dernières années, le Gabon a connu des mutations économiques profondes qui ont eu un impact négatif sur l'environnement. La précarité de la population gabonaise concerne notamment l'habitat, l'accès à l'eau potable (74% en général dont 94% en zone urbaine et 45,8% en zone rurale), l'accès aux services d'assainissement de base aussi bien en zones rurales qu'en zones urbaines et péri-urbaines (72%), enfin la protection de l'environnement.

Pour ce qui est de l'accès à l'eau potable, 67 % de la population gabonaise ont accès à l'eau potable en 1995. En milieu urbain, ils sont 80 % à utiliser l'eau potable contre 30 % en zone rurale. 38 % y ont accès directement dans le logement, 21 % s'approvisionnent auprès d'un voisin et 8 % à la borne fontaine.

En ce qui concerne l'assainissement, la majorité des ménages (76 %) utilisent des latrines, mais les proportions varient selon les provinces. L'assainissement dans les villes du Gabon est entravé par le mode d'installation anarchique des populations en milieu urbain et par l'insuffisance des infrastructures de base.

Par rapport à la protection de l'environnement, le Gabon possède une façade atlantique de 800 km, une faune et une flore abondantes, plusieurs espèces animales et végétales endémiques et une avifaune riche et variée.

Les nombreuses études scientifiques réalisées dans le domaine de l'environnement ont révélé des problèmes majeurs, notamment :

- la forte pression sur l'exploitation de certains ressources naturelles à forte valeur ajoutée (ressources ligneuses, faune et flore) ;
- la pollution au sein des agglomérations urbaines et rurales, en particulier des eaux de surfaces et des nappes phréatiques ;
- la mauvaise gestion de la ressource en eau potable ;
- l'accès difficile aux sources d'énergie à usage domestique pour les couches sociales les moins nanties des villes et des agglomérations rurales ;
- le manque de moyens matériels et financiers pour exercer certaines activités relevant du domaine de l'environnement, de la valorisation des produits forestiers non ligneux et du secteur de la pêche ;
- l'inefficacité des structures de coordination des projets de développement en milieu rural.

b- Principaux défis

Au regard des préoccupations prioritaires en matière d'environnement, la nouvelle politique environnementale du Gabon pour les prochaines années s'organise autour de deux axes :

- donner un environnement de qualité au plus grand nombre ;
- faire du Gabon un pays de référence dans le bassin du Congo.

c- Politique et programme

La politique gabonaise en matière de gestion de la biodiversité est formalisée par deux textes : la loi n° 16/93 du 26 août 1993 relative à la protection de l'environnement, dite code de l'environnement et la loi 1/82 dite loi d'orientation en matière des eaux et forêts remplacée par le code forestier.

Concernant plus précisément la gestion durable des forêts, l'action gouvernementale s'est inscrite, en 2002, dans la continuité des mesures prises depuis deux ans, notamment :

- les plans d'aménagement dont les études de faisabilité couvrent actuellement 3 millions d'hectares ;
- l'institution des forêts communautaires en zone rurale afin que les populations

- villageoises tirent un meilleur profit des revenus issus de leur exploitation ;
- le suivi des exploitations forestières grâce à la pratique des contrôles réguliers.

De plus, le Gouvernement gabonais a décidé de consacrer 10,8 % de son territoire national à la création d'un réseau d'aires protégées et de parcs nationaux, ce qui représente une superficie de 2.900.000 hectares. Il compte également inscrire 15 % de son territoire au compte du patrimoine mondial, soit 3 millions d'hectares.

Plusieurs outils stratégiques ont été élaborés, notamment :

- le Plan d'Action Environnemental (PNAE) dont le Livre Blanc a été validé en 1999 par le Gouvernement ;
- la Stratégie Nationale et Plan d'Action pour la Conservation de la Biodiversité (SNPA-DB) ;
- le Plan d'Action Forestier National ou Tropical (PAFN ou PAFT).

Les indicateurs de suivi suivants peuvent être retenus.

Pour la cible 9 :

29- Pourcentage des aires protégées et des parcs nationaux pour préserver la biodiversité.

Pour la cible 10 :

30- Proportion de la population ayant accès à une source d'eau potable.

Indicateur 30 : Proportion de la population ayant accès à une source d'eau potable

| | |
|-------------|-------------|
| 1995 | 2015 |
| 67 % | 83 % |



Source : PAPSUT, 2001

Pour la cible 11, deux indicateurs sont retenus :

- 31- Proportion de la population ayant accès à un meilleur système

d'assainissement (collecte, évacuation et traitement des ordures ménagères) ;

- 32- Proportion de la population ayant accès à la sécurité d'occupation des sols.

Indicateur 31 : Proportion de la population ayant accès à un meilleur système d'assainissement

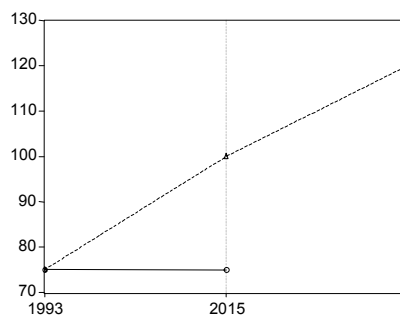
| | |
|-------------|-------------|
| 1993 | 2015 |
| 33 % | 75 % |



Source : PAPSUT, 2001

Indicateur 32 : Installation sans titre d'occupation

| | |
|-------------|--------------|
| 1993 | 2015 |
| 75 % | 100 % |



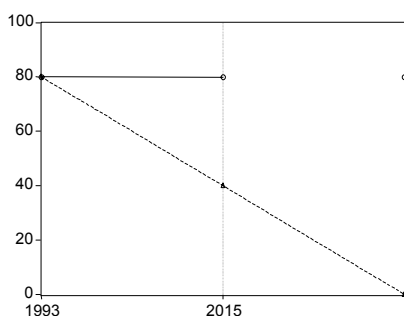
Source : PAPSUT, 2001

Pour la cible 12, l'indicateur retenu est :

- 33- Pourcentage des quartiers sous-intégrés

Indicateur 33 : Pourcentage des quartiers sous-intégrés

1993 2015
80 % 40 %



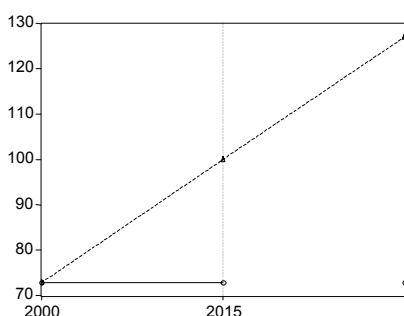
Source : PAPSUT, 2001

Pour la cible 13, les indicateurs sont :

- 34- l'adduction d'eau ;
- 35- le nombre de branchements électriques ;
- 36- le nombre de WC hydrauliques.

Indicateur 34 : Adduction d'eau

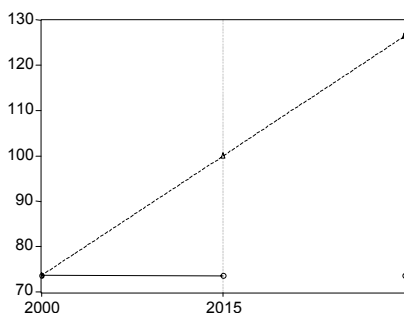
2000 2015
72,8 % 100 %



Source : PAPSUT, 2001

Indicateur 35 : Nombre de branchements électriques

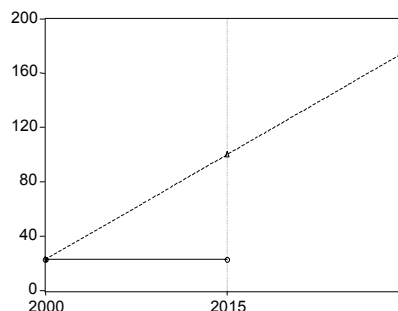
2000 2015
73,6 % 100 %



Source : PAPSUT, 2001

Indicateur 36 : Nombre de WC hydrauliques

2000 2015
22,9 % 100 %



Source : PAPSUT, 2001

d- Evaluation de l'environnement

| Environnement | Evaluation | |
|---|-----------------------|--------------|
| Capacité de collecte des données | Fort Faible | Moyen |
| Qualité de l'information | Fort Faible | Moyen |
| Capacité de suivre l'information statistique | Fort Faible | Moyen |
| Capacité d'analyse statistique | Fort Faible | Moyen |
| Capacités d'intégration des analyses statistiques dans l'élaboration des politiques et des mécanismes d'allocation des ressources | Fort Faible | Moyen |
| Mécanisme de suivi et d'évaluation | Fort Faible | Moyen |

Appréciation de la situation actuelle

Au regard de la situation actuelle, l'objectif ciblé sera-t-il atteint en 2015 ?

Probablement, **potentiellement**,
invraisemblablement, manque de données

Mesures de suivi :

- finaliser la définition des politiques sectorielles ;
- améliorer les conditions de salubrité en milieu urbain en utilisant des technologies à haute intensité de main d'œuvre ;
- réformer le droit urbain ;
- réduire les risques de pollution minière et pétrolière.

e- Domaines prioritaires de coopération

- financer la mise en place d'un plan d'urbanisme ;
- favoriser un engagement sans équivoque en faveur de l'environnement global ;
- favoriser la mobilisation de la société civile en vue d'une protection collective de l'environnement ;
- promouvoir le cadre de gestion spécifique des déchets dangereux (biomédicaux, ...).

28- PARTENARIAT MONDIAL

OBJECTIF 8 : METTRE EN PLACE UN PARTENARIAT MONDIAL POUR LE DEVELOPPEMENT

Cible 14 : Formuler et appliquer des stratégies qui permettent aux jeunes de trouver un travail décent et utile

Cible 15 : Rendre les médicaments essentiels disponibles et abordables

Cible 16 : En coopération avec le secteur privé, faire en sorte que les avantages des nouvelles technologies, en particulier les technologies de l'information et de la communication, soient accordées à tous

Cible 17 : avoir, d'ici 2015, le tiers du réseau national bitumé

Cible 28 : Atteindre d'ici 2015, une production statistique régulière et à jour

a- Situation et tendance

La situation économique et financière du Gabon s'est considérablement dégradée en 1998, ce qui a conduit le Gouvernement à accumuler des arriérés de paiements extérieurs. Elle a été extrêmement difficile en 1999, à cause de la baisse de la production pétrolière et de la contraction de l'activité hors pétrole, à la suite des coupes effectuées dans les dépenses d'investissements publics.

b- Principaux défis

Il s'agit de permettre au Gabon de faire face à la baisse tendancielle de la production du pétrole, de mieux résoudre le problème de l'endettement extérieur devenu excessif et de réduire la pauvreté, grâce à une croissance saine et durable.

A cet égard, le Gouvernement entend mettre l'accent sur des mesures visant l'attractivité de l'environnement économique, autrement dit la restauration de la crédibilité de l'Etat auprès de la communauté financière internationale, la consolidation de l'Etat de droit et l'amélioration du cadre institutionnel et réglementaire.

c- Politique et programme

Le Gouvernement a amorcé, à partir de 1999, une reprise en main de la gestion financière de l'Etat, grâce à la conclusion, en octobre 2000, d'un programme de réformes avec les Institutions de Bretton Woods.

Ce programme comportait cinq volets : (i) la transparence et la gouvernance ; (ii) les

réformes structurelles et la privatisation des entreprises publiques ; (iii) la réduction de la pauvreté ; (iv) la politique monétaire et (v) la politique budgétaire.

Par ailleurs, en vue d'assainir la gestion de ses ressources publiques, les principales directions du Ministère des finances ont été réorganisées, les mesures de contrôle et de suivi des dépenses budgétaires ont été renforcées et le principe d'unicité de caisse a été adopté.

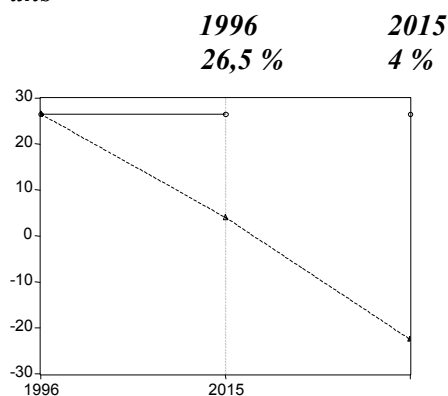
A présent, le Gouvernement se propose de conclure avec le FMI un accord élargi qui devra permettre la mise en oeuvre d'un programme triennal visant à approfondir les mesures du précédent programme.

Les indicateurs de suivi sont les suivants.

Pour la cible 14, l'indicateur est :

37- Taux de chômage des 16 à 24 ans.

Indicateur 37 : Taux de chômage des 16 à 24 ans



Sources : ONE, TBS-DGE, 1998

Pour la cible 15, l'indicateur est :

38- Proportion de la population ayant durablement accès à des médicaments de base de coût abordable (données à rechercher).

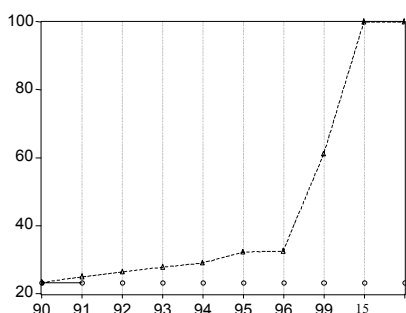
Pour la cible 16, l'indicateur est :

39- Nombre de lignes téléphoniques pour 1000 habitants.

Indicateur 39 : Nombre de lignes téléphoniques pour 1000 habitants

1990 1991 1992 1993 1994 1995
23,2 24,9 26,3 27,7 29,0 32,2

1996 1999 2015
32,5 61,01 100



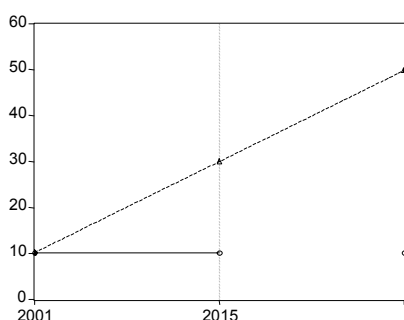
Sources : OPT ; DGE, Tableau de bord social, 1998

Pour la cible 17 :

40- Nombre de kilomètres bitumés²¹.

Indicateur 40 : Nombre de kilomètres bitumés

2001 2015
10,2 % 30 %



Source : Ministère des Travaux Publics

Pour la cible 18, deux indicateurs :

- 41- Délais de parution des annuaires statistiques (sanitaire et d'éducation) ;
- 42- Respect de la périodicité des enquêtes sociales ponctuelles (10 ans).

d- Evaluation de l'environnement

| Environnement | Evaluation | |
|---|-----------------------|--------------|
| Capacité de collecte des données | Fort Faible | Moyen |
| Qualité de l'information | Fort Faible | Moyen |
| Capacité de suivre l'information statistique | Fort Faible | Moyen |
| Capacité d'analyse statistique | Fort Faible | Moyen |
| Capacités d'intégration des analyses statistiques dans l'élaboration des politiques et des mécanismes d'allocation des ressources | Fort Faible | Moyen |
| Mécanisme de suivi et d'évaluation | Fort Faible | Moyen |

Appréciation de la situation actuelle

Au regard de la situation actuelle, l'objectif ciblé sera-t-il atteint en 2015 ?

Probablement, **potentiellement**, invraisemblablement, manque de données.

Mesures de suivi :

- assurer un meilleur contrôle de l'exécution du budget d'investissement ;
- veiller au respect des engagements pris vis-à-vis des institutions de Bretton Woods ;
- promouvoir la croissance économique.

e- Domaines prioritaires de coopération

- aider à la mise en oeuvre d'un programme de réformes ;
- aider à la mise en place d'un mécanisme rigoureux de gestion de la dette ;
- contribuer à l'élaboration au Gabon d'outils statistiques performants et adaptés.

²¹ Les 30 % du réseau supportent 80 % du trafic.

BIBLIOGRAPHIE

- Banque Mondiale, « République Gabonaise, la pauvreté dans une économie de rente », mars 1997.
- Coopération du système des Nations Unies, « Bilan commun de pays », CCA, Libreville, décembre 2001.
- Ministère de l'Economie, des Finances, du Budget et de la Privatisation, « Tableau de bord social », DGE, n°1 avril, 1998.
- Ministère des Eaux et Forêts, de la Pêche, du Reboisement, chargé de l'Environnement et de la Protection de la Nature, « Plan national d'Action pour l'Environnement, synthèse », Libreville, 2000.
- Ministère de la Famille et de la Promotion de la Femme, « Résultats de l'enquête femmes et prise de décision », Libreville, juillet 2000.
- Ministère de la Planification de la Programmation et du Développement, « DSRP du Gabon », Libreville, janvier 2002.
- « Enquête Démographique et de Santé Gabon 2000 », FNUAP, 2001.
- « Projet d'Ajustement et de Planification des Secteurs Urbain et des Transports », PAPSUT, Libreville, janvier 2001.
- Nations Unies, Assemblée générale, « Projet de résolution adressé par l'Assemblée générale à sa session ».
- Organisation des Nations Unies, « Premier rapport pays sur la mise en oeuvre de la déclaration du millénaire au Tchad », janvier 2002.
- ODI/BDM, République du Cameroun, Rapport pays, juin 2001.
- PNUD, « suivi des objectifs de développement du meilleur Sénégal, un monde meilleur pour tous », Dakar, août 2001.
- Système des Nations Unies au Gabon, « Plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement », UNDAF-GABON, 2002-2006, Libreville 2001.

ANNEXE 1: La situation en un coup d'oeil

**Récapitulation des progrès accomplis dans la réalisation des objectifs
du Millénaire pour le développement**

| Objectifs/cibles | Les objectifs/cibles seront-ils atteints? | Soutien ambiant | | | |
|--|---|------------------------|---------------|--|---|
| | Probablement In vraisemblablement Pas de données | Potentiellement | | | Fort Bon Faible Faible mais en amélioration |
| EXTREME PAUVRETÉ Réduire de moitié, d'ici à 2015 la proportion de la population vivant en dessous du seuil de pauvreté | Probablement In vraisemblablement Pas de données | Potentiellement | | | Fort Bon Faible Faible mais en amélioration |
| VIIH/sida Arrêter la propagation du VIH/sida et inverser la tendance actuelle d'ici à 2015 | Probablement In vraisemblablement données | Potentiellement | Pas de | | Fort Bon Faible Faible mais en amélioration |
| FAIM Réduire de moitié, d'ici à 2015, le pourcentage des enfants de moins de 5 ans présentant une insuffisance pondérale | Probablement In vraisemblablement données | Potentiellement | Pas de | | Fort Bon Faible Faible mais en amélioration |
| SERVICES DE BASE Réduire de moitié la proportion de la population qui n'a pas accès à l'eau potable | Probablement In vraisemblablement données | Potentiellement | Pas de | | Fort Bon Faible Faible mais en amélioration |
| ÉDUCATION PRIMAIRE POUR TOUS Assurer l'éducation primaire pour tous d'ici 2015 | Probablement In vraisemblablement données | Potentiellement | Pas de | | Fort Bon Faible Faible mais en amélioration |
| ÉGALITÉ DES SEXES Assurer aux filles et aux garçons, d'ici à 2005, l'égalité d'accès aux études primaires et secondaires | Probablement In vraisemblablement données | Potentiellement | Pas de | | Fort Bon Faible Faible mais en amélioration |
| SANTÉ MATERNELLE Réduire de trois-quarts, d'ici à 2015, le taux de mortalité liée à la maternité | Probablement In vraisemblablement données | Potentiellement | Pas de | | Fort Bon Faible Faible mais en amélioration |
| MORTALITÉ Réduire des deux-tiers d'ici à 2015, la mortalité des enfants de moins de 5 ans | Probablement In vraisemblablement données | Potentiellement | Pas de | | Fort Bon Faible Faible mais en amélioration |
| VIABILITÉ DE L'ENVIRONNEMENT Inverser la tendance à la déperdition des ressources environnementales d'ici à 2015 | Probablement In vraisemblablement données | Potentiellement | Pas de | | Fort Bon Faible Faible mais en amélioration |

ANNEXE 2 :

**Capacité de suivi et de compte-rendu concernant
les progrès accomplis dans la réalisation des OMD**

| Objectif | Quantité & régularité des informations d'enquêtes | | | Qualité des informations d'enquêtes | | | Analyse statistique | | | Statistiques relatives à l'élaboration des politiques | | | Rapports et diffusion l'information | | |
|----------------------------------|---|-----|--------|-------------------------------------|-----|--------|---------------------|-----|--------|---|-----|--------|-------------------------------------|-----|--------|
| | Fort | Bon | Faible | Fort | Bon | Faible | Fort | Bon | Faible | Fort | Bon | Faible | Fort | Bon | Faible |
| Pauvreté & Faim | | | x | | | x | | | x | | | x | | | x |
| Éduc. Primaire pour tous | | x | | | x | | | x | | | x | | | | x |
| Égalité des sexes | | | x | | | x | | | x | | | x | | | x |
| Mortalité infantile et juvénile | | x | | | x | | | x | | | x | | | | x |
| Santé Maternelle | | x | | | x | | | x | | | x | | | | x |
| Eau & Assainissement | | | x | | x | | | x | | | | x | | | x |
| VIH/sida | | | x | | x | | | x | | | | x | | | x |
| Lutte contre le paludisme | | | x | | | x | | | x | | | x | | | x |
| Assurer un environnement durable | | | x | | | x | | x | | | | x | | | x |